



**Relevé des délibérations du Conseil d'administration du
24 juin 2022**

Le Conseil d'administration a approuvé :

- Le procès-verbal de la séance du 11 mars 2022

Questions financières

- Les conditions générales d'achat
- Le renouvellement du dispositif des bourses exceptionnelles de mobilité
- Les tarifs des formations en alternance
- L'attribution des aides exceptionnelles aux étudiantes et étudiants

Questions institutionnelles

- La charte de la vie associative
- Le plan d'actions relatif à la mise en œuvre de l'accord de Grenoble
- Le règlement intérieur

Questions de formation

- Le règlement des études et des examens pour l'année universitaire 2022-2023
- Le calendrier des formations pour l'année universitaire 2022-2023

Questions de ressources humaines

- La composante C3 (prime individuelle) du régime indemnitaire des personnels enseignants-chercheurs
- Le calendrier des fermetures administratives
- La charte du télétravail
- La durée de l'éméritat

Le Conseil d'administration a été informé :

- de l'état d'avancement du contrat d'établissement
- du bilan des concours d'entrée 2022
- de l'état d'avancement des actions inscrites au plan relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- de l'avancement du projet de Contrat de plan État-Région
- des actualités du réseau ScPo
- des conventions signées par la directrice depuis le 11 mars 2022.

Le Conseil d'administration a eu à connaître des motions suivantes :

- Libéralisation de l'enseignement supérieur (adoptée)
- Suppression de l'épreuve du grand oral (rejetée)